



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGÉSR

**INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE**

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Affaire suivie par :

Yann PERRON, IGESR Langues vivantes

Coordonnateur pour l'espagnol

Tél : 06 12 03 11 32

Mél : yann.perron@igesr.gouv.fr

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Paris, le 20 juin 2022

Monsieur Yann PERRON, inspecteur général
d'espagnol

à

Madame Caroline LEPAGE, Présidente
de La Société des Hispanistes Français

Objet : Cadrage des sujets d'examens

Madame la Présidente,

L'inspection générale d'espagnol a été informée de l'inquiétude suscitée dans certains milieux de l'hispanisme par la diffusion de recommandations écrites de l'inspection pédagogique régionale d'espagnol de l'académie de Paris aux enseignants en ce qui concerne les propositions de sujets d'épreuve de l'enseignement de spécialité au baccalauréat. Les restrictions qui y figurent concernant l'histoire de l'Espagne et de l'Amérique latine ont pu surprendre par leur formulation et laisser entendre que les questions qui ont toujours été au cœur des programmes d'enseignement et des concours de recrutement des enseignants, et par ailleurs très largement abordées dans les cours et les examens du secondaire, seraient désormais évincées. Après échange avec l'inspection pédagogique régionale de l'académie de Paris, il apparaît que ces recommandations, sans conteste maladroites, trouvent leur explication dans le fait que les propositions de sujets ont souvent donné la quasi-exclusivité aux questions mentionnées, alors que la variété des thèmes que nous offrent la profondeur historique et la diversité géographique, sociale et culturelle des pays hispanophones, doit conduire à des propositions diversifiées. À l'initiative de l'inspection générale, la note académique de cadrage a donc été remplacée par l'envoi, ces jours derniers, d'une note nationale adressée à tous les IA-IPR d'espagnol, qui rappelle cette nécessaire variété des sujets d'examens (document en annexe) sans pour autant en proscrire ou en stigmatiser aucun.

Il va de soi que les questions liées à la Guerre Civile espagnole et au franquisme ainsi que celles qui portent sur la démocratie en Amérique latine ont toujours toute leur place, que ce soit dans les programmes d'enseignement comme dans les examens du secondaire et dans les concours de recrutement des enseignants du second degré. L'inspection générale tient à rappeler son attachement à ce que l'enseignement et l'évaluation de l'histoire contemporaine du monde ibérique et ibéro-américain restent ainsi ouverts à toutes les thématiques qui la traversent, et ce, sans aucun parti pris politique ou idéologique ni occultation de quelque ordre que ce soit.

Le programme de première et de terminale générale et technologique (enseignement commun et optionnel) invite les enseignants à traiter les thèmes essentiels à la connaissance du monde hispanique. Les mots-clés retenus pour les axes 1 ou 8, notamment, attestent de l'attention accordée aux conflits et aux thématiques en rapport avec les traces de l'histoire et le devoir de mémoire (conflits / exils / droit d'asile / solidarité / accueil / monuments aux morts / histoire officielle / amnésie / etc.). Quant au programme de spécialité LLCER, il montre parfaitement l'importance accordée à la connaissance de l'histoire du XXe siècle, particulièrement autour des questions de

l'oppression, des résistances, des crises et violences de tous ordres (voir les thématiques « Dominations et insoumissions » et « L'Espagne et l'Amérique latine dans le monde : enjeux, perspectives et création »), en tenant compte de la recherche la plus actuelle sur ces sujets.

Répondant à la nécessité d'aborder l'ensemble des thématiques en lien avec le programme, de nombreux sujets de la banque nationale de sujets (BNS) en ligne et librement consultable par les enseignants, les élèves et les familles, portent sur la période de la Guerre Civile, les années du franquisme, la mémoire historique, les dictatures latino-américaines, mais aussi sur la littérature, l'engagement dans l'art, la frontière, le muralisme, pour n'en citer que quelques exemples.

Les questions au programme des concours de recrutement des enseignants s'inscrivent dans cette même perspective, qu'il s'agisse, par exemple, de la dictature de Pinochet abordée à travers l'étude du film *El botón de nácar* ou encore du théâtre espagnol de la Mémoire des victimes du franquisme (agrégation interne 2021-2023).

L'inspection générale d'espagnol entretient des liens solides avec l'université et les sociétés savantes hispanistes parce qu'elles ont en partage une vision humaniste du monde qu'elles souhaitent transmettre aux élèves et aux étudiants. Son rôle est, entre autres, de maintenir le lien qui existe de fait entre le secondaire et le supérieur et de répondre par là même aux inquiétudes qui pourraient s'exprimer de part et d'autre, chaque fois qu'elle en est informée et saisie. Ce courrier en est la bonne preuve et a pour but de lever toute ambiguïté sur les fondements d'un courrier qui ne remet en cause ni l'importance de ces liens ni l'attachement à transmettre l'ensemble de la culture espagnole et hispano-américaine à tous les élèves.

Pour le groupe de l'inspection générale d'espagnol
Yann PERRON, IGESR